

Version B

1. Monsieur M, qui était cadre dans une grande entreprise et touchait un salaire annuel de 40 000 € nets a créé une petite entreprise de services informatiques. Il a acheté d'occasion sur les fonds qu'il avait épargnés du matériel informatique pour un montant de 15 000 € dont la valeur de marché est nulle. Il loue pour abriter son entreprise un local qu'il paie 1500€ par mois. Il évalue ses besoins de fournitures à 2000 € mensuels. Il fait un chiffre d'affaires annuel de 90 000 €. Doit-il fermer son entreprise et retourner dans son entreprise d'origine où il est attendu?

1. Si l'activité est maintenue, le profit économique s'élève à 90000 (recette totale) - (40000 (coût d'opportunité de l'activité de M) + 1500*12 (location) + 2000*12 (fournitures)) = 8000€. On remarque que ces 8000€ ouvrent une partie des coûts irrécupérables de 15000€.
2. Si l'activité cesse et que M retourne dans son entreprise, les 15000€ ne peuvent être récupérés.

On peut alors conclure de deux manières équivalentes, selon le point de vue que l'on adopte :

1. Du point de vue de l'entreprise, le profit économique est plus important si l'activité est maintenue, donc elle la maintient.
2. Du point de vue de M, le rendement de son activité comme dirigeant de l'entreprise dépasse de 8000 son salaire dans son entreprise d'origine. Donc il a intérêt à maintenir son activité dans l'entreprise qu'il a créée.

2. Que pensez-vous de l'idée selon laquelle une entreprise est bien gérée alors que son profit à long terme est nul ?

Elle peut être juste s'il s'agit d'un profit économique et non comptable. Dans une situation d'équilibre concurrentiel à long terme, l'entreprise maximise son profit, le rendement du capital est le rendement concurrentiel positif, mais le profit est nul : à défaut, d'autres entreprises seraient incitées à rentrer dans la branche concernée, faisant augmenter l'offre et baisser le prix jusqu'au moment où le profit s'annule.

3. Y a-t-il au moins une proposition vraie parmi les deux propositions suivantes ? Expliquez.

- a) Si le coût marginal est décroissant, le coût moyen l'est aussi.
- b) Lorsque le coût moyen est supérieur au coût marginal, il est croissant.

Aucune n'est juste. a). Ce n'est pas la décroissance du coût marginal qui est en cause c'est sa position par rapport au coût moyen b) Faux c'est l'inverse

4. Discutez l'affirmation suivante : sur le marché d'un bien de première nécessité, la hausse du prix produit toujours des effets positifs sur la recette (chiffre d'affaires) des vendeurs.

Que le bien soit de première nécessité ou pas (un bien première nécessité est un bien dont l'élasticité revenu de la demande est supérieure à 0 et inférieure à 1) la hausse du prix n'a un effet positif sur la recette que dans le cas où l'élasticité-prix de la demande est faible, c'est-à-dire inférieure à l'unité en valeur absolue.

5. Calculez l'élasticité prix de la demande quand la fonction de demande est donnée par $Q_D = 4000 - 40P$ pour $P = 15$ €.

a. Quel est l'effet d'une hausse de prix sur la recette ?

Réponse $e = \frac{dQ}{dP} \frac{P}{Q} = -40 \frac{15}{3400} = -0.176$ Une hausse des prix augmente la recette car la demande est relativement inélastique.

b. Quel est le montant du surplus des consommateurs quand s'établit ce prix de 15 € ?

Réponse : Pour une demande donnée par $Q=4000-40P$, la fonction de demande inverse est : $P=100-Q/40$ et $Q=3400$ pour $P=15$ €. donc le surplus est égal à $(100-15)3400/2= 144 500$ €

6. On observe deux points d'une courbe de demande: $P_1=20$ € et $Q= 1000$, $P_2= 28$ €, et $Q = 700$. Calculez l'élasticité arc de la demande entre ces deux points. Qu'en concluez vous?

Réponse :

$$e = \frac{\frac{Q_1 - Q_2}{Q_1 + Q_2}}{\frac{P_1 - P_2}{P_1 + P_2}} = \frac{\frac{1000 - 700}{1000 + 700}}{\frac{20 - 28}{20 + 28}} = \frac{\frac{300}{1700}}{\frac{-8}{48}} = \frac{0.353}{-0.333} = -1.06$$

La demande est relativement élastique c'est-à-dire qu'une augmentation de 1% des prix réduira la quantité demandée de 1,06%.